

Retraduire, pour quoi ?

Vérité et autorité

Pour mise en bouche, deux mythes, dont la résonance va accompagner cette réflexion. (...) Le Dieu de colère de l'Ancien Testament brouille la langue, le Dieu d'amour du Nouveau invente la traduction simultanée, conversion qui en annonce d'autres à la bonne nouvelle de l'évangile. Nos mythes sont porteurs d'une profonde nostalgie des origines et la chute de Babel semble une réédition presque programmée de celle d'Eden (outrecuidance, désir de toute puissance, s'égaler à Dieu). Il n'est pas indifférent de rappeler que, comme les cosmographes ont longtemps cherché l'emplacement du paradis terrestre les linguistes eux-mêmes ont mis des siècles à faire le deuil de la langue-mère, l'hébreu d'abord, le sanskrit plus tard, langues de textes sacrés, langue maternelle de Dieu. Et que l'on parle encore de *familles* linguistiques. La variété des langues n'a jamais été perçue au premier chef comme source d'admiration ou de jouissance ; leur cacophonie évoque la discorde entre les peuples, le spectre d'un monde en guerre, et des tentatives comme celle de l'espéranto sont nées de l'idée que si tous les hommes parlaient la même langue, ce serait le règne de la paix universelle. Sur ce fond (s) de nostalgie, la traduction est donc un mal nécessaire, séquelle parmi d'autres de la chute ; une pratique entachée. La perte de la langue unique, perte de la vérité première, de l'adéquation du langage à la pensée.

« La linguistique contemporaine a mis en cause, indirectement, la légitimité de la traduction d'une autre manière. On avait longtemps pensé que les structures du langage résultaient plus ou moins directement des structures de l'univers d'une part, et des structures de l'esprit humain d'autre part. Il y avait des noms et des pronoms dans les langues parce qu'il y avait des êtres dans l'univers, des verbes dans les langues parce qu'il y avait des processus dans l'univers, des adjectifs dans les langues parce qu'il y avait des qualités des êtres dans l'univers etc. Le postulat était que les langues découpaient différemment la substance du contenu linguistique, mais que la pensée de l'homme découvrait l'expérience de l'univers suivant des catégories logiques universelles ; les catégories de la connaissance étaient identiques pour tous les hommes. Or cette thèse a été ébranlée depuis Humboldt et Sapir Whorf qui font de la langue un prisme à travers lequel le réel est perçu, ou Benveniste « Les variétés de l'expérience philosophique et spirituelle sont sous la dépendance inconsciente d'une classification que la langue opère du seul fait qu'elle est la langue et qu'elle symbolise... Nous pensons un univers que notre langue a d'abord modelé. » : « *Donc comme manifestation d'une altérité douloureuse (peut-être aussi de l'enfant à la mère et du moi au monde, certainement du langage à la pensée).* »

La traduction, qui manifeste un monde déchu, illégitimée d'avance par les théories modernes sur le langage et les langues comme prisme, est cependant une pratique vieille comme les langues elles-mêmes, et sur laquelle on ne s'est bien entendu interrogé qu'après coup ; on serait tenté de dire « et pourtant elle tourne. » Le dépassement philosophique que suscite la visite du monde dans une autre langue est le remède le plus radical contre la pensée unique, et la prétention à une vérité universelle, mais cette désorientation a ses égarements et ses quiproquos.

La traduction continue donc de se pratiquer au prix d'une certaine entropie, d'une déperdition incontestable et reconnue. « L'entropie est inhérente à la traduction en raison de la donne linguistique, socioculturelle, historique et subjective qui produit la lecture et la réécriture du texte original. » (Annie Brisset) En effet, lorsqu'il s'agit d'un texte de fiction, tout se complique. Car si l'œuvre d'art, à l'intérieur même de la culture qui l'a produite est sujette à interprétation, polysémique, si sa compréhension et son appréciation, sa reconnaissance, dépendent de facteurs socio-historiques extrêmement complexes et masqués, le traducteur se trouve devant des handicaps multiples.

Le contrat de lecture ordinaire, déjà problématique, est conclu entre l'auteur, encodeur de son texte, et le lecteur, décodeur de celui-ci. Mais le contrat de lecture d'un texte traduit fait intervenir un troisième terme, tierce personne, intermédiaire. Le traducteur est donc le récepteur du texte original (et donc son décodeur à la place du lecteur « incompétent »), décodeur du texte source, encodeur du texte cible, auteur sans l'être, ombre de l'auteur, chien d'aveugle du lecteur ; son autorité ne saurait être que douteuse. Je me propose donc d'envisager dans la première partie de cette réflexion ce qui dans le rapport interlinguistique et interculturel fait obstacle à la traduction, ce qui relève de la rencontre, obstacle étroitement linguistique et obstacle plus largement épistémique, et dans un deuxième temps, les instances qui, à l'intérieur de la société telle qu'elle est *hic et nunc* autorisent le choix du texte à traduire et retraduire, (pourquoi tel texte maintenant et pas tel autre), la constitution et la confirmation du canon, et qui valident telle traduction plutôt que telle autre, le statut équivoque du traducteur et ses conséquences sur sa pratique, et enfin l'alternative au *je ne sais quoi* et au *presque rien*, une discipline encore jeune mais nullement balbutiante, la traductologie.

Même s'il est difficile dans l'optique de la langue-vision du monde d'assigner un périmètre au strictement linguistique, il est des différences irréductibles qui tiennent à la morphologie et à la phonologie des langues, et qui font que même si l'on a parfaitement compris le sens d'un énoncé, et qu'on l'a restitué au plus juste, l'essentiel manque pourtant, ou se retrouve dénaturé du simple fait des contraintes dites aussi servitudes des deux langues. Plus fertile pour la réflexion sur la vérité est l'obstacle d'ordre épistémique. Derrière chaque langue, une société, un environnement, une civilisation, bref, une *épistémé*, que le texte reflète, exprime à un moment donné, un instant T, quand bien même il se démarque du ou des discours dominants, cette *épistémé* qu'il manifeste en somme jusque dans sa novation. Il faut donc tenter l'impossible pour déchirer le voile du temple, nous affranchir de nos propres représentations pour pénétrer une autre culture, plus ou moins proche de la nôtre, dans l'espace et le temps (la plus proche offrant à cet égard une sécurité parfois illusoire).

Il est donc communément admis qu'on « réactualise » les traductions. Ce consensus est pourtant paradoxal. Car, après tout, en fonction de ce qui précède, il serait non moins tentant de penser que la plus contemporaine du texte serait par définition la meilleure et la plus légitime puisqu'écrite dans une langue aussi proche que possible de toutes façons, et conçue dans des représentations du monde voisines. Dans cette perspective Shakespeare n'aurait jamais mieux été traduit qu'à la fin du seizième siècle, et donc dans la langue de Montaigne. Dans l'hypothèse où une traduction contemporaine existe, on laisserait les

choses en l'état, on considèrerait que ce qui a été compris du texte en son temps est le maximum de ce qui peut en être compris, puisque par la suite, le temps ajoutera un autre écran épistémique à tous ceux liés à l'environnement et la culture. C'est bien en effet le filtre du temps et des événements qui nous permet de nous poser devant *La Mégère apprivoisée* la question : Shakespeare était-il féministe ou misogyne ? Question qui de toute évidence ne se posait pas à l'époque. De la même manière, la Shoah induit à l'égard du personnage de Shylock, dans *Le Marchand de Venise*, une sensibilité qui ne pouvait pas être celle de ses contemporains, même si l'Inquisition était déjà passée par là. Est-ce à dire que ces perspectives ne sont pas pertinentes ? La logique séduisante de la contemporanéité ne résiste pas à l'analyse si l'on situe le sens du texte autant du côté de sa réception que de sa production. Le temps passant, on s'éloigne objectivement des conditions de production de l'œuvre, et aussi des conditions de sa réception première (même compte tenu du décalage possible entre deux cultures), mais le temps passant, cette œuvre continue par ailleurs de résonner et sa lecture est nourrie par celle d'autres textes, elle est nourrie par une vision globale de l'œuvre de l'auteur, par des recherches sur la société qui l'a vu naître. Le texte, même dans sa version définitive immuable, est donc en devenir par l'accueil qui lui est fait, et dont la traduction n'est qu'un cas de figure, particulièrement révélateur il est vrai, puisqu'elle est une prise de parti à l'intérieur des virtualités de l'original.

A. Recevabilité du texte

La question de la résonance du texte en pose une autre, qui la redouble plutôt qu'elle n'en découle, qui est celle de sa recevabilité. A un degré ou un autre, à un titre ou un autre, le texte qui passe à un commencement de postérité via la publication puis la traduction peut être novateur. Il peut donc susciter une certaine résistance du lectorat. Mais face à cette résistance, voire cette hostilité et plus probablement cette ambivalence, le texte original, dans sa version définitive, résiste lui-même, demeure inébranlable ; il « attend » d'être reçu ; il peut d'ailleurs être « exhumé » à retardement, redécouvert, une génération plus tard. Il en va tout autrement d'une traduction. Certes, pour ne parler que des procédures actuelles, lorsque le texte parvient chez l'éditeur, il a déjà été publié dans son pays d'origine (dans la plupart des cas) et donc jusqu'à un certain point « reçu », mais l'auteur peut être encore inconnu ou mal connu du lectorat dans le pays acquéreur ; le premier traducteur fera donc œuvre de passeur ; il pourra « apprivoiser » le texte, être tenté d'en gommer les étrangetés, il pourra d'ailleurs y être encouragé par l'éditeur, on va y revenir. Prenons ici l'exemple de *L'Etranger* de Camus, exemple familier pour les traducteurs et autres professeurs de thème, on va voir pourquoi. De même le premier traducteur de la *Recherche* a-t-il été soupçonné de malaise devant l'évocation parfois crue de l'homosexualité, et d'avoir pour cette raison « obscurci » le sens de l'original comme on tamiserait une lumière.

Il apparaît d'emblée que ce ne sont pas des obstacles linguistiques qui vont obliger le traducteur à transformer le texte de Camus, on serait tenté de dire : au contraire. L'anglais, plus paratactique que le français permet tout à fait les phrases isolées, les îles de Camus ; le lexique lui-même ne pose aucun problème. En outre, le traducteur « pèche » toujours de la même façon, par ajout causal. L'absence d'émotion, de motivation de Meursault lui est un scandale, le détachement que la parataxe opiniâtre matérialise avec une telle force, et il restitue donc tout ce que Camus a omis et qui correspond à l'attente du lecteur en pareille

circonstance : l'anxiété du deuil, les mobiles des actes. Gageons que seul un scrupule tardif l'a empêché de faire pleurer Meursault aux obsèques de sa mère. Il ne s'agit pas d'incompétence. Il ne s'agit pas non plus à proprement d'un scandale épistémique ; le traducteur et l'auteur appartiennent à des moments et des sociétés aussi proches que possible. Il s'agit d'un scandale moral, pas tant devant le crime gratuit « à la Raskolnikov » que devant la voix sans timbre du protagoniste. Un fou meurtrier, personnage du répertoire romantique, aurait été moins dérangeant que cet assassin lisse. Le travail de ses successeurs consistera donc effectivement à retrouver le dépouillement de l'original. On pourrait prendre de nombreux autres exemples illustrant le malaise du traducteur devant l'*écart*, idéologique, ou esthétique, et son désir plus ou moins conscient de 'normaliser' l'original. (...) Ce n'est jamais plus directement observable que dans le sort fait à l'oralité, zone urticante de la traduction pour bien des raisons internes et externes, ce qui va m'amener à évoquer le statut du traducteur, la représentation qu'on se fait et qu'il se fait de son rôle et l'incidence de cette équivoque sur son comportement.

B. Truchement tricheur : interlude métaphorique

Sa légitimité est en effet plus que problématique. Il ne jouit pas du prestige romantique du créateur « absolu », démiurge subalterne, il est tout au plus créatif. Ne se prend-il pas pour ?

D'où ce soupçon premier : et si le traducteur nous mentait ? S'il nous racontait des bêtises, s'il gardait quelque chose de l'œuvre par-devers lui, s'il nous cachait quelque chose ? Deux textes de fiction au moins mettent en scène un traducteur félon et un autre cleptomane. Bien entendu, il y a l'hypothèse inverse : et s'il en rajoutait (voir supra), si, contrebandier de l'ego, il introduisait subrepticement des effets de style de son cru, non plus homme-lige du grand auteur mais valet voleur, usurpant les habits de son maître (on dit *servir* et *desservir* l'œuvre). Le traducteur pâtit des soupçons qui pèsent sur tout intermédiaire, parasite possible au sens économique et sonore. Cet agent de change, comment être sûr qu'il ne vous roule pas, et que son confrère ne vous en aurait pas davantage donné pour votre argent. La maîtrise que le lecteur lui envie tout en la lui déniant parfois, le rend suspect à ses yeux, d'autant qu'il n'a pas le prestige de l'auteur, qu'il « sert » ou « dessert », justement. On veut croire qu'il traduit par amour, (son rendu est *fidèle* : de nombreuses métaphores fondent entre le traducteur et son texte un lien féodal), mais on pressent en lui un « auteur raté », jaloux, qui sait, du génie original, traître par infirmité, par dépit peut-être. Ce soupçon né de la frustration linguistique du lecteur serait amplement nourri si celui-ci connaissait l'hétérogénéité extrême de la profession, à supposer qu'il s'agisse véritablement d'une profession, puisque des gens de plume de tout poil si l'on ose dire, exercent volontiers cette activité le temps d'un ouvrage, et que parmi les auteurs, certains ne dédaignent pas de traduire. Il n'y a pas de diplôme de traducteur, même s'il existe quelques écoles et instituts. Depuis le bilingue disponible, jusqu'à l'universitaire bardé de certificats, thèses et articles en tout genre, traductologue parfois, tout le monde peut devenir traducteur du jour au lendemain... à condition d'être présenté à un éditeur, toutefois. (Ceci est vrai des langues modernes, il en vraisemblablement tout autrement de la traduction de l'antique qui semble davantage le fief de l'université) Il s'ensuit que les traducteurs, personnages équivoques, ont parfois eu à cœur de faire œuvre de respectabilité. Si les traducteurs, on l'a vu avec celui de *L'Etranger*, opèrent des

transformations que le système linguistique n'impose pas, c'est souvent pour déboucher sur une expression plus conforme à l'usage dans la langue d'arrivée que le tour originellement retenu par l'auteur ne l'était par rapport à l'usage habituel de sa propre langue...on peut la nommer orthonymie (aller droit aux choses) mais il y aurait aussi un phénomène d'orthophrastie lorsque le traducteur se croit investi d'une mission seconde : être le gardien de « notre belle langue française » ou « servir » le grand auteur en lui donnant un langage plus noble, ou tout simplement plus élégant, concept par ailleurs des plus flous.

Alors, qui est habilité à traduire et par qui ?

Versions autorisées, instances autorisantes.

En Angleterre, la Bible du Roi Jacques est dite « version autorisée ». Ce qui donne ici tout son sens à « autorisé » c'est qu'un certain nombre de traducteurs antérieurs ont, semble-t-il fini sur le bûcher.

Bien entendu le Roi Jacques lui-même n'est pas l'auteur de cette traduction, il n'en est pas la caution linguistique, il en est au tout premier chef le commanditaire. Des clercs l'ont exécutée, en se basant sur des traductions précédentes, et en revenant à l'original. Mais plus qu'une entreprise proprement sémantique, on est tenté de voir là un « coup politique ». Le Roi Jacques exerce sa prérogative performative ; il montre qu'il « lui suffit » de déclarer autorisée cette version pour qu'elle le soit. Ainsi le monarque-hiéarque, chef de l'Eglise anglicane appose-t-il son sceau sur la transmission de la parole de Dieu. Ainsi s'arroke-t-il ce qu'on pourrait appeler le *monopole herméneutique* du texte sacré, texte qui n'est pas nécessairement en soi l'enjeu unique ou ultime de l'opération ; moins peut-être par souci d'imposer le sens que de se poser comme détenteur du sens de droit divin, s'autoriser.

Dans une société démocratique moderne, les instances autorisantes sont plus diffuses et « les hommes sont des dieux les uns pour les autres. » S'il est extrêmement difficile de définir ce que c'est qu'une « bonne » traduction, il est un peu plus aisé de dire comment une traduction « fait autorité ». Pour un éditeur une bonne traduction est souvent « élégante », « se lit bien », elle « coule très bien », en somme, ne se fait pas remarquer, se fait oublier. Le métier de traducteur est un des « marronniers » de la presse, loin derrière les sectes, la franc-maçonnerie ou la consommation excessive de psychotropes en France, mais tout de même ; de temps en temps, on leur tend le micro comme pour les dédommager d'une injuste obscurité. Une critique d'ouvrage étranger tout en citant parfois de larges extraits de la traduction la mentionne rarement sinon pour en regretter la lourdeur ou en louer l'élégance (traduction superbe, éblouissante, laborieuse, pédestre etc..., citation d'une formule de l'original avec le commentaire « piètement rendu par »...) cette critique d'humour est le lieu de l'arbitraire le plus absolu. Pour la presse, elle peut se manifester par un certain nombre d'effets spectaculaires. Il existe des numéros de traducteurs comme des numéros d'acteurs (richesse lexicale, restitution d'un parler dialectal, d'un langage inventé, caractère allitératif d'une prose, jeux de mots et autres usages ludiques de la langue) dont la difficulté est surtout spectaculaire et qui peuvent assurer une réputation dès lors qu'on restreint l'excellence à la virtuosité.

Pour qu'une traduction « fasse autorité » il faut davantage que l'outil médiatique. Il y a du « capital symbolique » à la clef. Ce capital symbolique peut être celui du traducteur s'il est par ailleurs auteur, et a fortiori s'il est devenu un « grand auteur », consacré depuis ou

dès avant sa traduction. Ainsi la traduction des *Vagues* de Woolf par Yourcenar a si bien fait autorité qu'on s'est avisé de retraduire le roman il y a quelques années seulement. La malheureuse traductrice qui s'y est risquée s'est attiré les foudres de la journaliste du *Monde*, yourcenolâtre, laquelle a traîné son œuvre blasphématoire dans la boue en contestant une demi douzaine de choix lexicaux censément malheureux et au principe que cette retraduction « ne s'imposait pas. »

Sans parler des prix littéraires attribués à une traduction ou un traducteur. Un article de François Pitavy met admirablement au jour le concours de circonstances qui ont contribué à ce que les traductions de Faulkner par Maurice Coindreau fassent autorité : il a traduit des romans auxquels les intellectuels français ont fait un triomphe; leur faisant un triomphe, ils ont tendu à les universaliser plus qu'à les particulariser (on a pu parler d'intrusion de la tragédie antique pour *Sanctuaire*); Coindreau s'est rendu auprès de Faulkner plusieurs fois et l'a consulté de vive voix etc. Coindreau a « donc » pu faire conjuguer l'imparfait du subjonctif aux culs terreux du Sud des Etats Unis sans qu'on s'en émeuve.

Le crédit d'un auteur peut imposer à l'éditeur de retraduire ses œuvres (ce fut le cas avec Kundera) .

Est-ce à dire que la réputation d'une traduction, phénomène essentiellement social, a un caractère aléatoire et qu'elles « se valent toutes » ? Après tout, on évalue bien la version, c'est même un exercice unanimement jugé discriminatoire dans les études de langues. Mais l'auteur, le traducteur est évalué sur un minuscule échantillon d'œuvre, et l'évaluation strictement sémantique est très largement prépondérante. Ensuite, chez le traducteur, il y a d'abord un lecteur, d'où les théories de la réception. Sans même considérer ce qui relève du contresens, autant de traducteurs, même en un point T du temps, autant de traductions. Il est impossible de dire qu'elles se « valent », mais les évaluer selon des critères répertoriés (repérages de la littérarité, créativité, coefficient heuristique) est une gageure aussi. Chacune fait ressortir des virtualités différentes du texte, un peu à la façon d'une mise en scène de théâtre, et si le mythe se compose de toutes ses variantes, on pourrait dire qu'il en va de même de la traduction d'un texte donné, y compris des contresens qu'il a occasionnés lorsqu'ils ne sont pas le fait de l'inadveriance. La traduction est une interprétation, mais contrairement à l'interprétation musicale qui laisse la partition intacte, ou la mise en scène qui ne touche pas au texte, elle pose entre le récepteur et l'œuvre un écran opaque. L'idéale libre-pensée du texte est impossible, seul est permis le dialogue entre versions différentes, divergentes.

Josée Kamoun